

© DG Trésor

Lettre économique d'Egypte

N° 76 – Septembre 2017

Après un déficit de 2,8 Mds \$ en 2015/16, la balance des paiements est redevenue positive en 2016/17, dernier élément confirmant les bons résultats du processus de redressement en cours de l'économie égyptienne. Pour autant, comme l'ont souligné les ministres des Finances et du Commerce & de l'Industrie lors de la récente conférence Euromoney, des fragilités demeurent et les défis à relever restent nombreux pour que la consolidation des finances publiques puisse être considérée comme acquise et que l'économie soit en mesure d'absorber chaque année les nouveaux entrants sur le marché du travail.

Parmi les réformes importantes que l'Egypte a récemment adoptées, citons celle de la libéralisation du marché du gaz votée cet été, et dont on attend pour la fin de l'année le décret d'application. Le marché aval sera ouvert à la concurrence, tandis qu'un régulateur sera créé. Cette réforme est liée bien évidemment à la prochaine entrée en exploitation du champ off-shore de Zohr, qui ouvre bien des perspectives à l'Egypte dans le secteur du gaz.

Je voudrais pour conclure signaler à nos lecteurs l'organisation conjointe par le Service Économique, l'Institut Français d'Égypte (IFE) et l'AFD, avec la participation de l'hebdomadaire francophone El Ahram Hebdo, d'une semaine de la Ville durable du 23 au 29 novembre. Le 23 novembre se tiendra dans ce cadre un forum économique de la ville durable co-organisé avec El Ahram Hebdo, qui traitera de trois thèmes principaux : les normes, l'efficacité énergétique et la smart city. L'IFE pour sa part organisera un colloque sur trois journées les 25, 26 et 27 novembre, tandis que l'AFD organisera avec le ministère des Transports son Forum de la mobilité urbaine pour la seconde année consécutive, et s'intéressera à la transformation des quartiers informels. Vous êtes invités à participer, mais aussi à soutenir cette initiative (informations sur le site du Service Économique, rubrique informations pays, cadrage général : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/17658_semaine-de-la-ville-durable-).

Jérôme Baconin
Conseiller économique

Politiques économiques

La conférence Euromoney Egypt 2017

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr



La 22^{ème} édition de la conférence Euromoney Egypt s'est déroulée au Caire les 18 et 19 septembre. Destinée aux investisseurs internationaux, elle avait pour objectifs de discuter des perspectives de l'économie égyptienne, de mettre en valeur les secteurs porteurs en termes d'investissement et de présenter les risques macroéconomiques à court et moyen terme. Elle a vu la participation de près d'un millier de représentants des secteurs privé et financier ainsi que du nouveau président de la Bourse du Caire et des ministres égyptiens des Finances et du Commerce & de l'Industrie.

Le président de la Bourse du Caire (*Egyptian Exchange*), Mohamed Farid, a tout d'abord mis en avant **le retour des investissements étrangers sur le marché de la dette privée** ainsi que **l'amélioration de la liquidité des marchés boursiers** (hausse des volumes de transactions).



Lettre économique d'Egypte n°76 – Septembre 2017 © DG Trésor

Il a également annoncé sa volonté de **lancer de nouveaux instruments financiers (sukuks, vente à découvert)** ainsi que **d'introduire de nouveaux marchés (options, matières premières)** sur l'Egyptian Exchange.



Après avoir souligné les décisions importantes prises par son gouvernement (TVA, flottement de la livre égyptienne, réduction des subventions à l'énergie), le ministre des Finances, Amr El-Garhy, a tout d'abord insisté sur **la nécessité d'améliorer la capacité industrielle et exportatrice de l'Egypte**, soulignant que les recettes d'exportations de l'Egypte s'élèvent à ≈ 20 Mds\$, contre $\approx 150-200$ Mds \$ pour la Turquie ou l'Afrique du Sud. Il a également réaffirmé la priorité donnée à la réduction du déficit budgétaire et le besoin d'orienter les investissements vers les secteurs de la santé et de l'éducation. Il a noté **une hausse des IDE, notamment dans le secteur pétrolier, et relevé de ce fait ses prévisions de croissance du PIB à 5-5,25% au cours de l'année 2017/18** (+0,4-0,65 pp par rapport au budget). Il s'attend également à ce que l'inflation diminue et soit ramenée, en glissement annuel, à environ 15% à la fin de l'année 2017/18. Enfin, il a révélé **l'intention du gouvernement de procéder à une émission d'eurobonds d'un montant de 1,5 Mds € en novembre ainsi qu'à une seconde émission de 3-4 Mds \$ au 1^{er} trimestre 2018** afin de couvrir un déficit de financement estimé à près de 12 Mds\$ pour l'année. En outre, il a annoncé l'adoption par le gouvernement d'un **programme d'émission d'euro-obligations de 10 Mds \$ pour l'année fiscale 2018-2019**.

Quant au ministre du Commerce et de l'Industrie, Tarek Kabil, il a insisté sur le rôle joué par les réformes industrielles récentes et par la création de nouveaux organes gouvernementaux dans l'amélioration du climat des affaires. Il a ainsi rappelé que, **suite à l'adoption de la nouvelle loi sur les licences industrielles, 80% des entreprises devraient obtenir ces licences en moins de 30 jours, contre 640 jours en moyenne auparavant**. Les délais et le nombre de documents inhérents aux procédures commerciales auraient également été réduits et le rythme d'allocation des terrains pour des projets industriels largement accru (16 M m² depuis 2016, contre 9,5 M m² sur la période 2007-2015). Il a également relevé une importante réduction du déficit de la balance commerciale depuis le début de l'année 2017. Pour la période à venir, **il a affirmé que les secteurs prioritaires du ministère seraient, entre autres, les matériaux de construction, le textile, l'ingénierie et l'industrie chimique** et que leur développement serait soutenu par l'établissement de complexes industriels intégrés. Il a d'ailleurs annoncé **l'achèvement prochain de trois complexes industriels** dans les villes de Badr, Sadat et Port Saïd ainsi que **la signature d'un MoU avec la Singapore Holding Company (SECC) pour l'établissement d'un complexe industriel intégré** dans le gouvernorat du Fayoum. De plus, le ministère de l'Industrie se concentrerait actuellement sur **le développement d'un cadre législatif favorable aux PME**.

Enfin, si la plupart des intervenants se sont accordés sur les effets positifs du programme de réformes et sur les avancées en termes d'amélioration du climat des affaires, **ils ont néanmoins soulignés plusieurs défis auxquels l'Egypte doit faire face**, parmi lesquels, on retiendra :

- une croissance insuffisante pour réduire réellement le taux de chômage,
- une trop forte inflation,
- un manque de ressources budgétaires pour engager des dépenses d'avenir,
- un accès réduit au financement pour le secteur privé,
- des secteurs de la santé et de l'éducation encore trop peu ouverts aux IDE,
- une bureaucratie lourde,
- un risque de retournement des flux de capitaux.



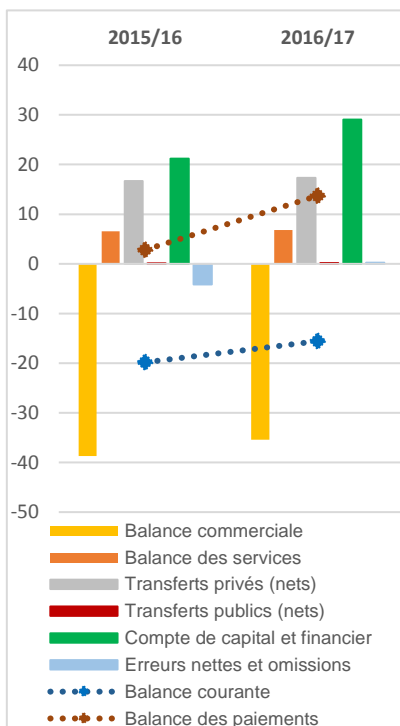
Conjoncture économique

La balance des paiements en 2016/17

Laurent Boulan

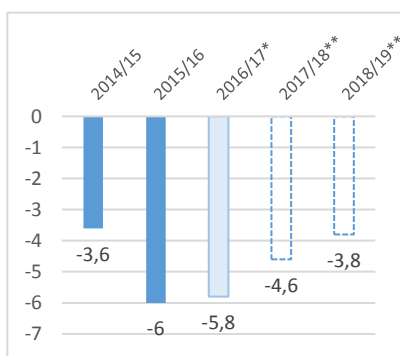
laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr

Evolution des principaux soldes de la balance des paiements (en Mds \$)



Source : BCE

Projections du ratio déficit courant / PIB par le FMI (en % du PIB)



* provisoire
** projections

Source : FMI

En 2016/17, l'évolution des comptes externes est marquée à la fois par **une importante réduction du déficit courant** et par **une forte hausse de l'excédent du compte financier**.

Le déficit courant s'est réduit de **21,5%**, passant de 19,8 Mds\$ à 15,6 Mds\$. Cette amélioration du solde courant a été progressive (-13,1% au T4 2016, -37,7% au T1 2017, -50% au T2 2017), ce qui indiquerait qu'elle soit **partiellement due de la forte dépréciation de la livre égyptienne** suite au passage à un régime de changes flottants début novembre 2016. En effet :

- (1) le déficit commercial a baissé de 8,4%**, passant de 38,7 Mds \$ à 35,4 Mds \$. C'est le résultat d'une **hausse de 15,7% des exportations**, de 18,7 à 21,7 Mds \$, et d'une diminution de 0,5% des importations, de 57,4 à 57,1 Mds \$. On notera que les exportations « hors hydrocarbures » ont augmenté de 16,2 % alors que les importations « hors hydrocarbures » ont chuté de 4,5%.
- (2) les transferts nets ont crû de 4,5%**, passant de 16,8 à 17,5 Mds \$, en raison principalement de la **hausse de 2,2% des transferts des émigrés égyptiens**, de 17,1 à 17,5 Mds \$.
- (3) le surplus de la balance des services a augmenté de 4,3%**, passant de 6,5 à 6,8 Mds \$. Ceci est dû à la fois à l'**augmentation de 16,2% des recettes touristiques**, de 3,8 à 4,4 Mds \$, ainsi qu'à la baisse de 56% des paiements électroniques à l'étranger, de 2,5 à 1,6 Mds \$. On remarquera que la hausse des recettes touristiques est principalement due à la hausse des dépenses quotidiennes moyennes (+18%), alors que le nombre de touristes (-4%) et le nombre de nuitées (-2%) ne se sont pas encore redressés à l'issue de l'année fiscale. On notera aussi que les recettes issues de l'exploitation du Canal de Suez ont légèrement baissé (-3,4% à 4,9 Mds \$) à cause d'un taux de change SDR/USD défavorable.

L'excédent du compte de capital et financier a crû de **37%**, passant de 21,2 à 29 Mds \$. Ceci s'explique par le fait que :

- (1) Les flux d'investissements de portefeuille en Egypte ont largement bondi**, passant de 1,3 Mds \$ de sorties nettes à 16 Mds \$ d'entrées nettes. Ces flux proviennent essentiellement d'achats étrangers de bons du Trésor (*t-bills* et *t-bonds*) pour un montant net de 10 Mds \$. Ils proviennent également de la hausse des investissements étrangers sur le marché obligataire privé (*Egyptian Exchange*), passés de 157,1 à 497,3 M \$ en termes nets.
- (2) Les flux d'IDE nets en Egypte ont augmenté de 14%**, passant de 6,9 à 7,9 Mds \$. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des flux entrants (+6,5% à 13,3 Mds \$) alors que les flux sortants ont aussi diminué (-3,5% à 5,4 Mds \$). On notera que ces investissements sont de plus en plus concentrés dans le secteur pétrolier (61% des flux entrants en 2016/17, contre 53% en 2015/16).

A l'inverse, le solde des « autres investissements » a été ramené de **15,6 à 5,2 Mds \$**. Suite à la libéralisation du taux de change, les avoirs extérieurs nets du secteur bancaire se sont notamment contractés de 2,5 Mds \$, contre une hausse de 8,5 Mds \$ un an auparavant.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est ramené de -4,2 à 0,3 Mds \$.



Conséquence du fort excédent de la balance globale, les avoirs de réserves de la BCE ont fortement augmenté, passant de sorties nettes de 2,8 Mds \$ en 2015/16 à des entrées nettes de 13,7 Mds\$ en 2016/17. Ceux-ci s'élevaient ainsi à 31,3 Mds\$ fin juin 2017, montant correspondant à 6,5 mois d'importations.

Pour la période à venir, on notera que **les perspectives sont favorables**. En effet, **les gains de productivité liés aux réformes structurelles et le gain de compétitivité externe consécutif à la dépréciation de la devise égyptienne** devraient permettre de poursuivre le mouvement de hausse des exportations et de ralentissement des importations. **La mise en exploitation du champ gazier Zohr** devrait également entraîner une réduction considérable des achats de GNL (1,8 Mds\$ en 2016/17). Enfin, on peut s'attendre également à une augmentation des recettes touristiques, grâce à **la stabilisation de la situation sécuritaire**, et à une hausse des IDE, favorisés par **l'amélioration du climat des affaires**. Néanmoins, **on remarquera que le déficit courant reste toujours à un niveau élevé (~6% du PIB)** et situerait l'Egypte parmi les pays émergents avec le moins bon ratio déficit courant / PIB en 2016 d'après les dernières prévisions publiées par le FMI (90/154 pays).

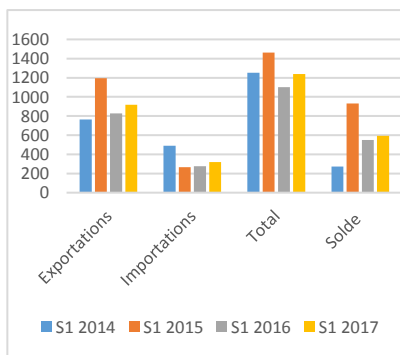
Relations bilatérales

Le commerce France-Egypte au premier semestre 2017

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr

Evolution des échanges commerciaux bilatéraux (en M €) ; point de vue de la France



Source : douanes françaises

Marqués par le rebond de nos exportations, les échanges commerciaux bilatéraux ont crû de 10,9% en glissement semestriel (S1 2017 par rapport au S1 2016). Les exportations ont crû de 825,7 à 915,9 M € (+11%) alors que les importations ont augmenté de 274,9 à 321,3 M € (+17%). De ce fait les échanges commerciaux bilatéraux sont passés de 1,1 Md€ à 1,2 Md € (+12,4%) et notre solde commercial à 6 mois de 550,8 à 594,6 M € (+8%).

Au S1 2017, la hausse de nos exportations s'explique en premier lieu par **le dynamisme des ventes de produits électriques, électroniques et informatiques** (+41% à 306,5 M €). On notera la forte hausse des exportations d'**ordinateurs et périphériques** (+762% à 29,9 M €) et des **instruments et appareils de mesures** (+30% à 82 M €) ainsi que la reprise des ventes de **turbines et moteurs** (+1413% à 15,7 M €). Nos exportations sont aussi largement stimulées par les **disques, supports optiques et autres dispositifs de stockage des données**, dont les ventes ont déjà largement dépassé les résultats de l'ensemble de l'année 2016 (+119% à 51,3 M €, exportations nulles au S1 2016). Elles sont également soutenues par **les produits de l'industrie agro-alimentaire** (+55% à 60,9 M €) grâce à **la reprise des exportations de volailles et de sucre** mais également grâce au rebond de la demande pour **les aliments homogénéisés et diététiques** ainsi que **pour les produits laitiers**. Elles sont enfin portées par les matériels de transports (+55% à 53,8 M €) grâce au **boom des exportations de turboréacteurs** et de leurs parties (x13 par rapport à l'ensemble de l'année 2016, nulles au S1 2016).

On remarquera également **la stabilité du poste des « autres produits industriels »** (+0,6% à 369,2 M € soit le 1^{er} poste d'exportations). En effet, le bond des ventes de produits métalliques (+75% à 29,1 M €) et de la métallurgie (+18% à 54,3 M €) lié, entre autres, à la hausse des prix des métaux, vient compenser la légère chute des ventes de produits pharmaceutiques (-6% à 129,6 M €) et chimiques (-5% à 106,3 M €). **Les produits issus de l'industrie chimique et pharmaceutique constituent respectivement nos 2^{ème} et 3^{ème} postes d'exportations au S1 2017**, un classement similaire à celui enregistré au S1 2016.



Lettre économique d’Egypte n°76 – Septembre 2017 © DG Trésor

A l’inverse, les exportations de produits agricoles (traditionnellement notre 3^{ème} poste d’exportations) se sont effondrées (-64% à 45,3 M €). **C’est principalement le résultat du plongeon de nos ventes de céréales (-70% à 34,2 M €), notamment de blé (-68% à 34,1 M €)** et, dans une moindre mesure, de maïs et de fèves (ventes nulles au S1 2017, contre 8,4 M € au S1 2016). **Au cours de l’année 2016, les exportations céréalières avait déjà subi une forte chute par rapport à l’année précédente (-64% à 121 M € dont -68% pour le blé à 108 M €)**. La contraction des exportations de blé vers l’Egypte s’explique par (1) la mauvaise qualité de la récolte 2015/16 qui ne répond que partiellement au cahier des charges de l’acheteur public égyptien, (2) le durcissement des normes de qualité et (3) la montée en puissance des pays de l’Est (Russie, Ukraine, Roumanie), souvent plus compétitifs.

La hausse de nos importations en provenance d’Egypte est essentiellement portée par **les achats de produits issus de l’industrie chimique (+80% à 147 M €), engrais et méthanol principalement**. Elle résulte aussi de **la reprise de nos importations de GNL (13 M € au S1 2017, importations nulles sur toute l’année 2016)**. Dans une moindre mesure, ce bond est également le résultat de nos achats d’équipements électriques, électroniques et informatiques, et principalement **des appareils électroménagers (+54% à 21,6 M €) tels que les chauffe-eau & chauffages** ainsi que des **équipements de communication (+445% à 3 M €)**. Nos achats sont aussi légèrement tirés par les produits agricoles (+19% à 2,7 M €) tels que les céréales, les agrumes (oranges) et les légumes (pommes de terre, artichauts). Enfin, nos achats de produits agroalimentaires sont globalement stables (+2% à 9,4 M €).

A l’inverse, on notera **l’arrêt de nos importations de produits pétroliers bruts et raffinés** (propane, carburateurs), ainsi qu’un **léger ralentissement de nos importations de matériels de transport** (-9% à 18,44 M €) du fait de la baisse de nos achats de véhicules de transport en commun (-75% à 1,5 M €).

Finalement, le classement de l’Egypte au rang des partenaires commerciaux de la France a peu changé. Au 1^{er} semestre 2017, l’Egypte se place au 42^{ème} rang des clients de la France (idem) et s’impose comme son 60^{ème} fournisseur (-3 places). **Surtout, l’Egypte conserve son rang de 10^{ème} plus important excédent commercial de la France au niveau mondial**, derrière l’Algérie (4^{ème}) et les Emirats Arabes Unis (5^{ème}) dans la région ANMO.

Relations multilatérales

Déplacement du président Sissi en Asie

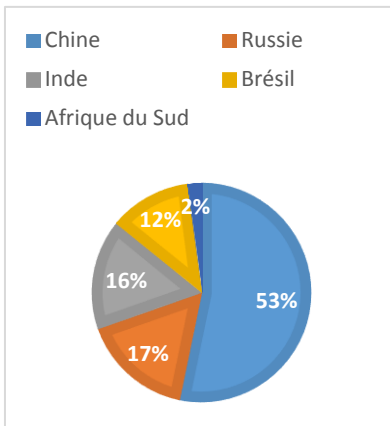
Kévin Besançon

kevin.besancon@dgtresor.gouv.fr

A l’invitation du président chinois Xi Jinping, le président Sissi s’est rendu au **9^{ème} sommet des BRICS** (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), organisé à Xiamen du 03 au 05 septembre. Désireux de renforcer ses liens avec les BRICS, le président Sissi, pour son quatrième déplacement en Chine depuis le début de son mandat, a longuement communiqué sur les réformes engagées dans son pays et sur le potentiel économique prometteur, appelant les entreprises étrangères à s’engager plus en Egypte. Sur le plan macroéconomique, **il a insisté sur les performances réalisées dans le cadre de la stratégie 2030 du pays**, qui porte déjà ses fruits avec une croissance autour de 4,3% en 2016-17 et une consolidation des réserves de devises qui atteignent désormais 36 Mds USD. Il a également souligné les objectifs de maîtrise de l’inflation (actuellement à plus de 30%) et de passage du déficit public sous la barre des 10% du PIB.

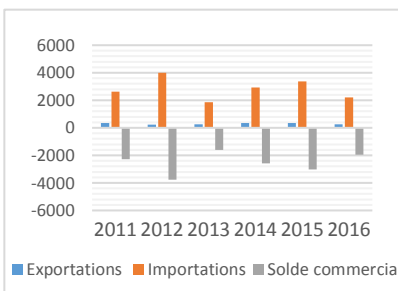


Répartition du volume d’échanges entre l’Egypte et les pays des BRICS (données 2016)



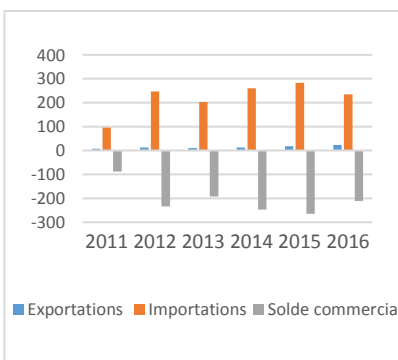
La Chine représente à elle seule 53% des échanges économiques égyptiens avec les pays des BRICS en 2016, ce déplacement a donc été l’occasion pour les deux présidents d’évoquer leurs relations économiques bilatérales. Les deux pays ont ainsi montré leur intérêt pour une coopération plus approfondie dans le cadre du projet de nouvelle route de la soie maritime, incluant notamment le développement de l’actuelle zone industrielle chinoise dans la région du Canal de Suez, où la Chine figure au premier rang des investisseurs étrangers avec plus de 60 entreprises qui s’y seraient déjà installées. La question du développement du tourisme chinois en Egypte a également été évoquée entre les deux présidents – le nombre de touristes chinois ayant pratiquement doublé entre les premiers semestres 2016 et 2017, faisant des Chinois le quatrième contingent de touristes étrangers en Egypte.

Evolution des échanges entre l’Egypte et la Russie – point de vue de l’Egypte (en M €)



L’entretien entre les présidents Sissi et Poutine a permis quelques avancées sur les deux sujets économiques russo-égyptiens du moment : le président Poutine a ainsi accepté de se rendre en Egypte pour poser la première pierre de la centrale de Dabaa à une date indéterminée et le ministre des Transports, trois jours après cet entretien, a annoncé que les vols pourraient reprendre dans un mois au regard des derniers audits de sécurité. Si le président russe s’est félicité de la croissance des échanges entre les deux pays (+13% entre juin 2013 et juin 2017), cela ne peut cacher le déséquilibre croissant des échanges entre les deux pays (baisse de 12% des exportations égyptiennes vers la Russie et augmentation de 16% des exportations russes vers l’Egypte entre 2015 et 2016).

Evolution des échanges entre l’Egypte et le Vietnam – point de vue de l’Egypte (en M €)



Le président Sissi s’est ensuite rendu au Vietnam, accompagné de représentants de la Fédération des Chambres de Commerce Egyptiennes (FEDCOC). A l’occasion de l’ouverture du forum d’affaires égypto-vietnamien, il a invité les sociétés vietnamiennes à investir en Egypte, renouvelant son discours sur l’importance des réformes engagées et le potentiel de l’Egypte et insistant sur les avantages fiscaux et géographiques des zones économiques nouvellement créées. On notera la signature de plusieurs MoU dans les domaines de l’industrie et du commerce, du transport maritime, du tourisme et de la pêche. De surcroît, les deux présidents ont affiché leur objectif d’atteindre 1 Md USD de volume d’échanges dans les prochaines années, contre ≈260 M USD en 2016, grâce au développement de secteurs comme les chantiers navals, les nouvelles technologies, l’agro-business, la pêche et les produits manufacturés. L’objectif à terme, du point de vue égyptien, est de rééquilibrer la balance commerciale avec le Vietnam, tant celle-ci est actuellement déséquilibrée.

Sources : UN COMTRADE



Actualité juridique

en partenariat avec les cabinets Dentons
et Thebes Consultancy

Les avis formulés dans cette rubrique reflètent les opinions de leurs auteurs et n'engagent aucunement le Service Economique

L'Égypte réforme son marché du gaz

M. Karim Wissa

kwissa@thebesconsult.com



<http://thebesconsult.com/>

La nouvelle loi réorganisant le secteur du gaz naturel en Égypte a été promulguée le 1er août 2017. Elle modifie en profondeur l'organisation du marché du gaz, avec pour objectifs de faciliter et promouvoir le rôle du secteur privé, dans un domaine qui a été pendant longtemps monopolisé par l'État.

1. Fin du monopole d'EGAS et libéralisation des activités aval

Depuis sa création en 2001, la Compagnie Égyptienne Holding pour le Gaz Naturel («EGAS»), sous contrôle de l'État, était chargée de gérer toutes les opérations liées au gaz naturel. EGAS était jusqu'à présent impliquée à la fois dans des activités en amont (l'exploration, le forage, et la production de gaz naturel) avec deux autres compagnies publiques (EGPC et GANOPE selon les zones géographiques concernées), et les activités aval (la liquéfaction, le transport et la distribution). La nouvelle loi modifie de manière significative le monopole d'EGAS sur le marché aval, ouvrant ainsi la porte à une participation accrue du secteur privé, néanmoins le cadre juridique du marché amont reste inchangé.

2. Création d'un régulateur

La loi établit la création d'un nouvel organisme de régulation, l'Autorité de régulation des activités du marché du gaz, dont le but est de gérer la libéralisation graduelle du marché gazier égyptien. Son rôle est non seulement de réglementer toutes les activités du marché gazier mais aussi de veiller à ce que les consommateurs aient accès à des prestations de services de qualité égale et accessibles à tous. Cette nouvelle autorité aura aussi pour missions de promouvoir les investissements dans ce secteur et de maintenir un environnement concurrentiel exempt de pratiques monopolistiques. L'Autorité sera également le point de contact principal pour les entreprises privées qui souhaitent pénétrer le marché du gaz égyptien, et sera responsable pour l'émission des licences d'exploitation.

Toutes les entreprises opérant sur un seul des segments aval du marché du gaz ont un délai d'un an pour se conformer aux dispositions de la loi, à compter de la promulgation du décret d'application. En revanche, les entreprises exerçant plus d'une activité liée au marché gazier (transport, distribution, stockage, et vente de gaz) bénéficient d'un délai de grâce plus long : elles doivent le faire dans les cinq ans qui suivent la promulgation du décret d'application. Ce délai pourra être exceptionnellement prolongé de trois années supplémentaires. D'autres détails sur le cadre juridique régissant le secteur gazier seront fournis par le décret d'application qui devrait être promulgué dans un délai de six mois.

A la suite d'importantes découvertes gazières, les autorités égyptiennes ont exprimé leur espoir que le pays devienne un centre régional pour le commerce du gaz naturel liquéfié (GNL) et soit autosuffisant d'ici fin 2018.



Brèves et indicateurs

Brèves économiques

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr

- **L'indice PMI s'est élevé à 48,9 au mois d'août 2017.** Ce score marque un 23^{ème} mois consécutif de dégradation de l'activité dans le secteur privé hors hydrocarbures.

- D'après le Ministre du Plan, le taux de chômage serait ramené de 12,2 % de la population active au cours de l'année fiscale 2016/2017 à **11,5 % de la population active au cours de l'année fiscale 2017/2018.**

- D'après le CAPMAS, le salaire mensuel moyen des salariés du secteur public (entreprises publiques comprises) est passé de 4256 EGP en 2015 à **4600 EGP en 2016 (+8,1%)**. Quant à celui des salariés du secteur privé, il est passé de 2376 EGP à **2680 EGP dans le même temps (+12,8%)**.

- **D'après Reuters, les banques égyptiennes auraient injecté près de 55,1 Mds \$ dans le financement du commerce extérieur depuis le 03 novembre.** Elles auraient prolongé leurs engagements sur des lettres de crédit et autres instruments de paiement internationaux à hauteur de 40 Mds \$ et pris de nouveaux engagements à hauteur de 15,1 Mds \$.

- D'après FDI Markets, **l'Égypte est restée, en 2016, la 1^{ère} destination en Afrique en termes de montant annoncé d'investissement direct** (40 Mds \$, +173%). Elle serait 3^{ème} en termes de projets (69 projets, +15%).

- D'après l'agence ForwardKeys, **l'Égypte aurait été le 2nd pays d'Afrique le plus attractif pour les touristes au 1^{er} semestre 2017 captant 13% de l'ensemble des arrivées sur le continent**, contre 18% pour l'Afrique du Sud.

- D'après la Banque Centrale, le montant des transferts d'expatriés est passé de 12,6 Mds \$ sur la période comprise entre le début du mois de novembre 2015 et la fin du mois de juillet 2016 à **14,5 Mds \$ sur la période comprise entre le début du mois de novembre 2016 et la fin du mois de juillet 2017.**

- Le vice-ministre des Finances, Ahmed Kouchouk, évalue à **17,6 Mds \$ le montant des titres publics qui ont été souscrits par les non-résidents entre la fin du mois d'octobre 2016 et mi-septembre 2017.**

- D'après le ministre du Pétrole, les importations de GNL auraient été ramenées de 2,01 Mds \$ au cours de l'année fiscale 2015/2016 à **1,8 Md \$ au cours de l'année fiscale 2016/2017.**

- Calculé en termes nets, **le montant des avoirs extérieurs de la Banque Centrale a plus que doublé en un an**, passant de 16,56 Mds \$ à la fin du mois d'août 2016 à 36,14 Mds \$ à la fin du mois d'août 2017.

- **Moody's a maintenu à l'identique la note souveraine de l'Égypte (B3).** Elle est assortie d'une perspective stable.


Brèves et indicateurs
Indicateurs économiques

Indicateurs trimestriels		Avril-Juin 2016	Juil-Sept 2016	Oct-Dec 2016	Jan-Mars 2017	Avril-Juin 2017
Taux de croissance réel du PIB (y/y) <i>aux prix du marché</i>		4,5	3,4	3,8	4,3	5,0
Comptes externes <i>en Mds USD</i>	Solde commercial	-8,8	-8,7	-9,2	-9,2	-8,4
	<i>dont hydrocarbures</i>	-0,8	-1,1	-1,1	-1,4	-1,1
	Balance des services	1	1,4	1	2	2,3
	<i>Revenus du tourisme</i>	0,5	0,8	0,8	1,3	1,5
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,2	1,3	1,2	1,2	1,2
	Transferts privés (nets)	4,3	3,4	4,6	4,6	4,8
	Compte courant	-4,8	-5	-4,7	-3,5	-2,4
	Compte de capital et financier	6,6	7,1	10,5	7	4,4
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,5	1,9	2,4	2,3	1,3
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	0,2	-0,8	1,1	7,6	8,2
Balance des paiements	0,8	1,9	5,1	4	2,7	
Indicateurs mensuels 2017		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	31,5	29,7	29,8	33,0	31,9
	Inflation sous-jacente	32,1	30,6	32,0	35,6	34,9
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	14,75	16,75	16,75	18,75	18,75
	Taux de refinancement	15,75	17,75	17,75	19,75	19,75
Taux de change <i>moyenne mensuelle, cours médian</i>	LE pour 1EUR	19,36	19,99	20,33	20,66	20,98
	LE pour 1USD	18,08	18,09	18,11	17,92	17,75
Réserves officielles (en Mds USD) <i>à la fin du mois</i>		28,64	31,13	31,31	36,04	36,14

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique du Caire (adresser les demandes à jerome.baconin@dgtrésor.gov.eg).

Clause de non-responsabilité

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Économique du Caire

Adresse : 10 rue Sri Lanka – Zamalek – Le Caire

Rédigée par : Laurent Boulan, Kévin Besançon, Karim Wissa

Revue par : Jérôme Baconin

Version du 20/09/2017